

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 13 janvier 2025

COATICOOK, le 13 janvier 2025 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie ont fait l'entretien de la signalisation un peu partout sur le territoire. Les équipes ont assuré le déneigement des rues, des stationnements et des trottoirs avec le personnel des autres départements ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook ont effectué quelques projets de ligne, ils ont procédé au remplacement de vieux poteaux et ils ont poursuivi l'élagage qui continuera au cours des prochains mois ;
- Division des infrastructures, l'équipe a procédé à la réparation de 3 bris d'aqueduc entre le 18 et le 26 décembre et ils aident au niveau du déneigement ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes ont participé à la préparation de plusieurs événements, ils ont installé les décorations de Noël, assuré l'entretien des patinoires et de l'anneau de glace en plus de faire du déneigement.

Finances

Confirmation de la contribution financière de la Ville dans le cadre du projet "Espace collectif" de la Société du Parc de la gorge de Coaticook

La Société du Parc de la Gorge de Coaticook a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme Écohabitats et espace collectif pour sa

nouvelle phase de développement. Cette dernière comprend de nouveaux volets qui permettront la consolidation de ses activités et par le fait même, le rayonnement de notre municipalité. La Ville de Coaticook s'est engagée à contribuer financièrement au projet à la hauteur de 150 000 \$.

Communications, culture et tourisme

Renouvellement des protocoles d'entente entre la Ville de Coaticook et les organismes culturels

La Ville est et demeure propriétaire de l'édifice de la Vieille Poste, du château Norton et de l'église Sisco Memorial. La Bibliothèque Françoise-Maurice, la Société d'histoire, le Musée Beaulne ainsi que le Pavillon des arts et de la culture logent dans ces bâtiments. Avec l'adoption des présents protocoles, les organismes et la Ville ont prévu les modalités d'utilisation des bâtiments ainsi que l'aide financière accordée pour les trois prochaines années.

Services extérieurs

Adoption de la Politique de subvention pour l'installation des compteurs d'eau du secteur commercial

Le conseil municipal a adopté un programme de subvention pour les compteurs d'eau du secteur commercial « Politique de subvention pour l'installation des compteurs d'eau du secteur commercial ».

Administration en conseil

Nomination maire suppléant (double mandat)

Le conseil doit désigner, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant. Le conseiller, monsieur Gaétan Labelle, agira à titre de maire suppléant pour les quatre prochains mois à compter du 1er février 2025.

Adoption du programme de subvention pour l'achat et l'installation de borne de recharge électrique résidentielle et pour l'achat d'un baril récupérateur de pluie

Dans sa volonté de préserver l'environnement, les élus ont décidé de renouveler le programme de subvention pour l'achat et l'installation de borne de recharge électrique résidentielle ainsi que sa politique pour l'achat de baril récupérateur de pluie.

Le conseil considère que chaque petit geste compte pour préserver notre environnement.

Octroi d'une aide financière de 3 000 \$ à la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook

La Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook a présenté une demande d'aide financière pour l'organisation du Souper du maire qui se tiendra le 12 février prochain. Le conseil a résolu d'octroyer une aide financière de 3 000 \$.

Octroi d'une aide financière de 250 \$ à la Maison des jeunes de Coaticook pour la 13e édition du spectacle-bénéfice « Accro à la vie »

La Maison des jeunes de Coaticook a fait une demande d'aide financière de 250 \$ pour la 13e édition du spectacle-bénéfice « Accro à la vie » qui aura lieu les 7 et 8 février prochain. Les élus considèrent que cette activité est très positive pour la région et ils ont décidé d'octroyer d'une aide financière de 250 \$.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256